



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

DOSSIER SUIVI PAR : Mme. Maud BARREL
(DREAL de Corse)
Tél : 04.95.51.79.74

Corte, le xx/09/2017

Le sous-préfet de Corte

à

Mesdames et messieurs les membres
du comité de pilotage
(Destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage local du site Natura 2000 FR9400156 « Massif du Cintu »

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et de l'animation du site, veuillez trouver ci-joint le compte rendu du comité de pilotage qui s'était tenu le 17 février à l'ONF à Corte.

La DREAL (coordonnatrice) et l'ONF (animateur) s'excusent pour la transmission tardive du compte rendu.

Je vous informe par ailleurs que suite à la réunion, la DREAL a lancé, comme convenu, un appel d'offre pour l'animation du site. L'analyse des offres a conduit l'État à mandaté l'ONF pour poursuivre l'animation du site.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre l'attache de M. Pierre POLIFRONI, ONF, en charge de l'animation (tél. 04 95 46 80 48, pierre.polifroni@onf.fr) ou Mme Maud BARREL, DREAL, (tél. 04 95 51 79 74, maud.barrel@developpement-durable.gouv.fr).

Veillez agréer, Madame, Monsieur...

Le sous-préfet,



PREFET DE LA HAUTE-CORSE



Rédacteurs : RECORBET Bernard et MURACCIOLE Stéphane

Date : 17/02/2017

Participants : M. le Sous préfet de Corte Sébastien CECCHI (Président), B. Recorbet(DREAL), S. Muracciole, P. Polifroni et Sandra Guy (ONF), S. LECCIA(OEC), F. COLONNA(Fédération pêche), M CHIAPPINI(CTC), A. DELAGE (CBNC) et M. GIANNI (maire d'Evisa)

Excusés : ONCFS , PNRC et M. le Maire d'Asco.

Sujet/Instance : COPIL natura 2000 du site du Massif du Cintu ; animation présentation et bilan 2016

Rappel : site piloté par l'Etat

1/ Discussion générale

Validation du compte-rendu du Copil du 06/01/2016 :

-Remarque de la DREAL sur la fiche action n° 5 ; non impact de l'activité agricole.

Explications fournies par l'ONF : l'activité agricole est en dehors du périmètre actuel au sein duquel il n'y a que quelques animaux en divagation

Discussion sur le zonage initial du site FR9400576 et notamment sur la problématique de site éclaté : la DREAL explique qu'au départ le site était plus homogène et qu'il a été redécoupé à la demande de certaines collectivités

2/ Secteur Aitone

L'ONF fait une présentation qui s'articule de la manière suivante :

- *Présentation du site*
- *Missions générales*
- *Fiche action n°3 : gestion des populations de mouflons*
- *Fiche action n°14 : gestion forestière*
- *Fiches action n°15 : activités agricoles*
- *Fiche action n°16 : gestion pêche*
- *Fiche action n°17 : accueil du public*
- *Perspectives 2017*

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Le comité de pilotage débat et différents points ressortent dans les différentes parties de la présentation :

➤ **Présentation du site**

-Remarque de Bernard Recorbet sur la présence de *Rosalia alpina* qui avait été notée par R. Monthus agent ONF et que l'ONF présente comme possiblement présente.

L'ONF précise qu'elle n'a pas été signalée à l'intérieur du périmètre actuel mais en périphérie, et que lors de l'animation il a été procédé à une recherche d'indice de présence dans le secteur de Valduniellu dont les résultats ne se sont pas révélés positifs. Toutefois, la recherche peut être renouvelée et améliorée avec un protocole basé sur la disposition de rondins fraîchement coupés et disposés en tas au début de l'été. Les femelles viennent y pondre. Il est alors intéressant d'exercer un suivi de ces tas.

➤ **Fiche action n°3 : gestion des populations de mouflons**

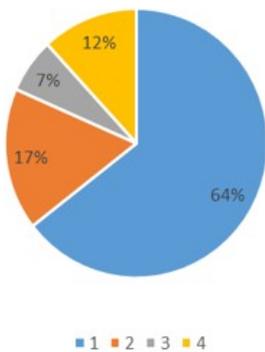
L'ouverture du milieu à Bocca di Cuccavera est validée malgré un avis réservé du CBNC sur l'efficacité de l'action du fait d'un stade avancé de la lande entraînant une très probable disparition totale ou partielle de banque de graines.

Des réunions de travail ont été organisées avec l'ONCFS, l'OEC, le CBNC et les forestiers-sapeurs de Corse-du-Sud. Des travaux d'ouverture de corridors ont été réalisés (ouvriers ONF pour le compte de la CTC) en 2016.

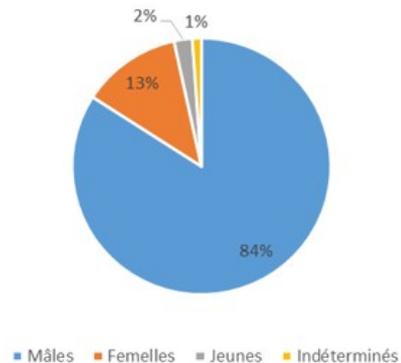
4 Pièges photos ont été mis en place pour mesurer la fréquentation de la zone en vue de comparer une fois les travaux effectués. Les résultats sont les suivants :

76 séquences pour 88 animaux, dont 84 % de mâles.

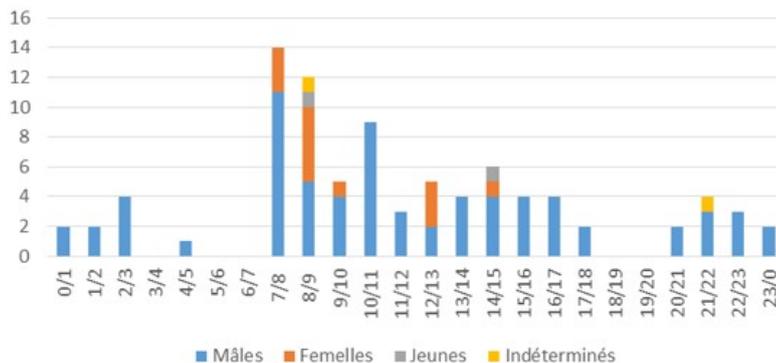
Prises photos par piège



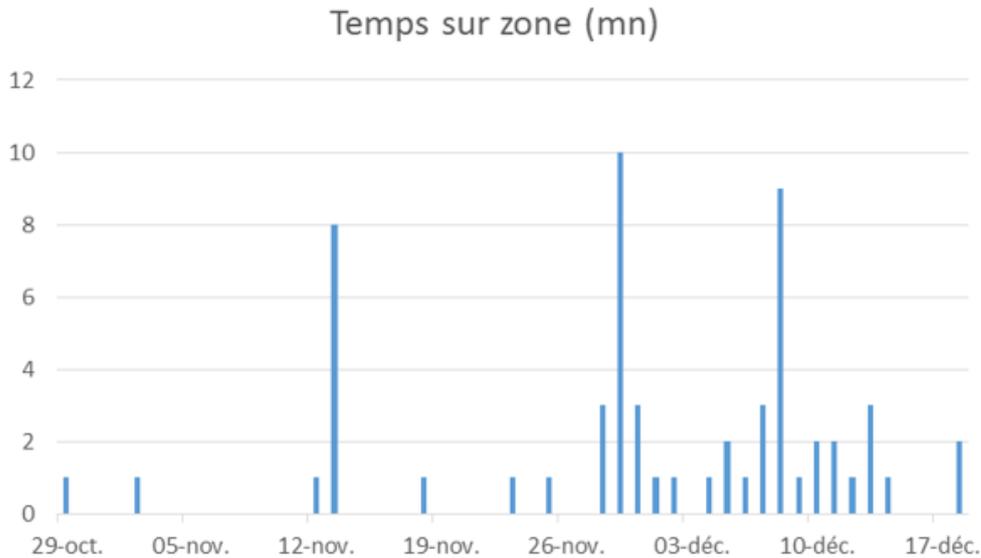
Prises photos par catégories d'animaux



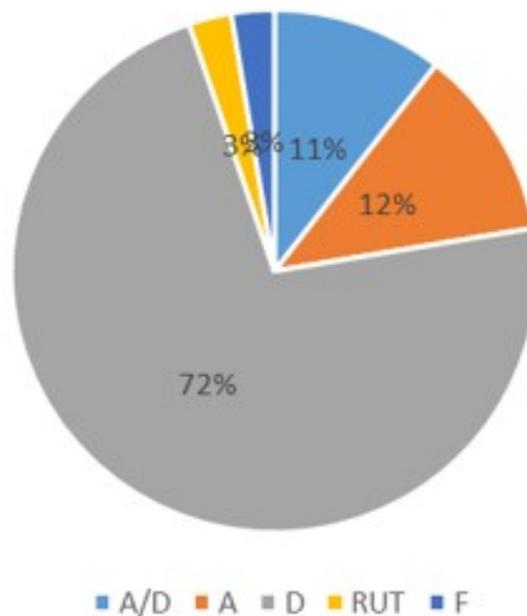
Prises photos par tranches horaires et catégories d'animaux



PREFET DE LA HAUTE-CORSE



Type d'activité des animaux photographiés



-Discussion sur la circulation des véhicules à moteur car des photos montrent des voitures : le nombre de photographies avec des véhicules reste faible. En dehors des ayant-droits, il faut veiller à la limiter le dérangement des animaux. Cela rejoint la réglementation et la charte du PNRC.

Le maire a demandé à ce qu'une barrière soit mise en place près du pont ; elle n'a pas été mise en place. Le maire avait également demandé à ce que la piste jusqu'au col du Saltu soit refaite mais il voulait une barrière.



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

➤ **Fiche action n°14 : gestion forestière**

L'adéquation entre Docob et aménagements forestiers a été vérifié. Travail terminé.

➤ **Fiches action n°15 : activités agricoles**

Cette fiche action a été abandonnée conformément aux conclusions de la réunion du groupe de travail du 30/11/2015.

➤ **Fiche action n°16 : gestion pêche :**

Transfert de truites corses de Forca a i tassi vers Calavonda ;

pour le moment cette opération est mise de côté car la population source est trop faible et il faut s'assurer de la qualité du cours d'eau d'accueil.

➤ **Fiche action n°17 : accueil du public :**

L'ONF a rédigé les textes des panneaux et obtenu des devis pour la fourniture. La DREAL est favorable à un financement à hauteur de 80% si un maître d'ouvrage se déclare. Eventuellement on peut envisager de monter un dossier FEADER (PDRC) si une opération d'envergure, notamment sur la base de l'étude faite par l'ONF à la demande de la CTC, est mise en place.

Un observatoire est suggéré au départ du sentier des Sittelles. Tout le monde est d'accord.

M. Gianni souhaite communiquer sur la richesse écologique du site. Il est prêt à y mettre les moyens. Il souhaite faire un dépliant sur la forêt. L'ONF a obtenu un devis (1 400€ HT) pour cette prestation à laquelle on peut éventuellement rajouter un peu de temps pour la rédaction des textes. La DREAL est prête à cofinancer à hauteur de 80% si la mairie prend la maîtrise d'ouvrage. Il souhaite également inclure les sentiers. Le Sous-préfet y est très favorable.

Etude DREAL a amené à un projet de classement site classé ; il y est favorable avec même une extension sur les autres communes (cf opération suivie par David).

Sous préfet : ce n'est pas une mise sous cloche

par rapport au PV de 2015 :

il n'y a pas eu de brûlage (à cause des Ifs)

il n'y a pas eu d'information

pas d'action sur Valdu niellu

Inventaire des Chauves-souris :

➤ **Perspectives 2017 :**

L'ONF va continuer l'opération mouflon quoiqu'il arrive. Pour 2017 la CTC a retenu 160 heures de travaux pour l'ouverture au col. Les forestiers sapeurs de Corse-du-Sud seraient volontaires pour intervenir (au démaquisage/débroussaillage). Travaux proposés au printemps si c'est compatible avec la conservation de la flore, notamment la gentiane. Sinon, les travaux se feront en octobre 2017.

Suite à donner à l'animation : le sous préfet propose de continuer avec un portage Etat et valorisation actions des collectivités et de l'ONF.

Conclusion : la DREAL fera un appel d'offre en mars

3/ Partie ASCO

L'ONF fait une présentation autour des points suivants :

- *Présentation du site : rappels*
- *Fiches action n° 2 à 5 : gestion des populations de mouflons de Corse*
- *Fiches action n° 6 et 7 : gestion des populations de truites corses*
- *Fiches action n° 9 : aménagement du site à chiroptères du pont de Roggia*
- *Fiche action n° 10 : adéquation Docob et autres documents de gestion de la vallée d'Ascu*
- *Fiche action n° 13 : gestion des pistes forestières*
- *Fiche action n° 21 : création d'aires protégées*
- *Perspectives 2017*

➤ **Présentation du site :**

La DREAL demande une rectification dans le power-point : distinguer les inventaires, des protections réglementaires

➤ **Fiches action n° 2 à 5 : gestion des populations de mouflons de Corse**

Le travail a principalement consisté à assurer l'accompagnement et le suivi des travaux d'ouverture du milieu réalisés dans la vallée d'a Tassineta en 2013 et 2015, ainsi qu'un suivi botanique et des effectifs de mouflons.



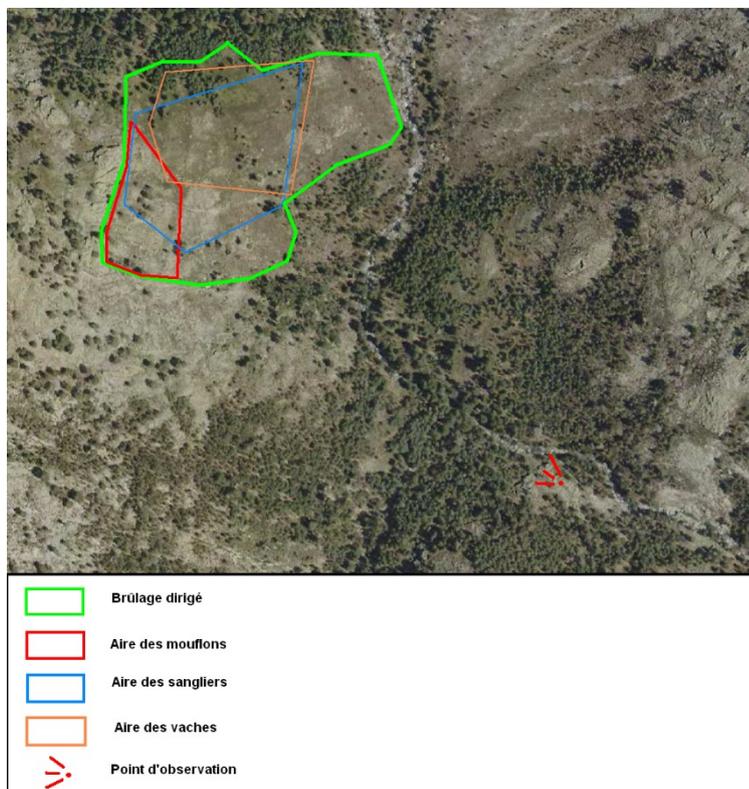
Zone ouverte en

Zone ouverte
en 2015

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Les résultats des suivis sont mes suivants :

-Scansampling du 11/06/2014 au 10/11/2015 : 19 sorties avec 30% de séquences positives. On s'est aperçu qu'il fallait adapter en fonction de la saison.



-Scansampling réalisés les 31/10, 07/11, 10/11, 14/11, 22/11, 05/12, 13/12 et 23/12/2016 ont donné de meilleurs résultats, notamment en comparant avec une zone non-traitée juste à côté.

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

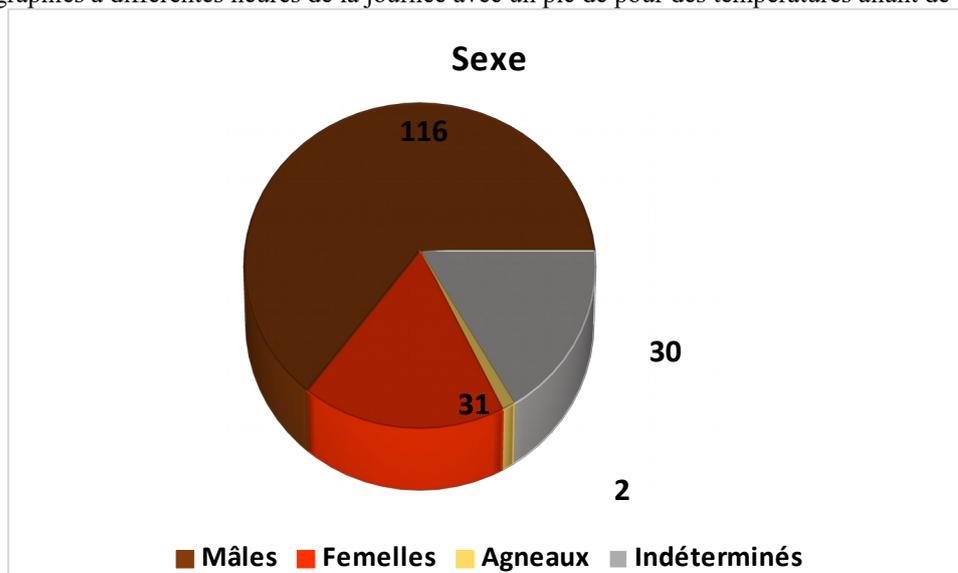
Date des scans sampling	Zone ouverte			Zone fermée		
	Nombre d'animaux	Temps sur zone (min)	Activité	Nombre d'animaux	Temps sur zone	Activité
TOTAL	Total : 32	Temps moyen sur zone	Activité	Total : 10	Temps moyen sur zone	Activité
	M : 40,62%	71 min	93,75% A	M : 80 %	8,42 min	70 % F
	F : 50 %		3,12% R	F : 10 %		20 % D
J : 9,37%	3,12% V		J : 10 %	10 % A		



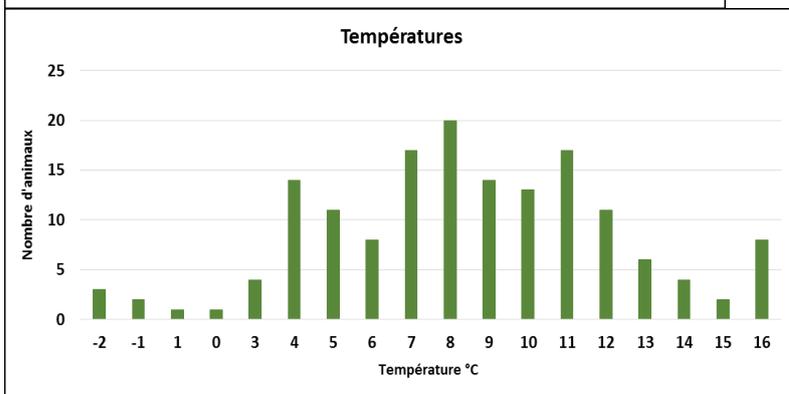
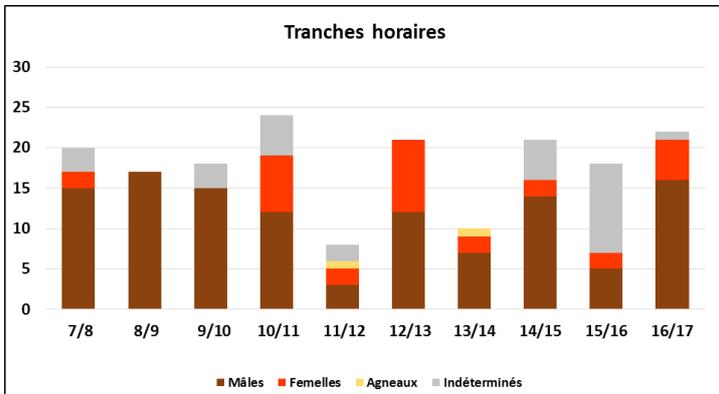
Zone ouverte en rouge, zone fermée en bleu

-Pièges photographiques (sur zone ouverte en 2013) du 25/10 au 23/12/2016 avec un déclenchement par minute de 07h00 à 17h00:

179 animaux photographiés à différentes heures de la journée avec un pic de pour des températures allant de 4 à 12°C.



PREFET DE LA HAUTE-CORSE



-Suivi botanique : Opération assurée par le CBNC et l'OEC (l'ONF a accompagné sur le terrain). Quatre suivis réalisés dans la zone de 2013. Un (03/10/2013) avant travaux et trois après (17/06/2014, 28/05/2015 et 04/05/2016).
Et un dans la zone ouverte en 2015 (04/05/2016).

Commentaire pour la zone ouverte en 2013 : comme l'a recommandé le Conservatoire Botanique National de Corse depuis 2014, un relevé phytosociologique est réalisé chaque année à Asco dans la vallée de la Tassineta sur la parcelle traitée par brûlage dirigé en novembre 2013.

La végétation traitée correspond à une formation à genêt de Salzmänn et brachypode penné que l'on peut inscrire dans l'habitat Natura 2000 1090.7 : fruticée supraméditerranéenne de Corse sur un sol peu développé d'arènes rhyolitiques.

Comme les années précédentes le relevé de 2016 montre que l'espèce qui profite le plus de ce brûlage est le brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) et l'herbe à chat (*Teucrium marum*).

Un chardon (*Carlina corymbosa*) est aussi très important

Il faut noter un début de recolonisation par le genêt de Salzmänn noté 2b (recouvrement entre 12,5 et 25 %) et une strate arbustive avec un recouvrement de 15% alors qu'il était respectivement de 8 et 10% en 2014 et 2015.



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Résultat zone ouverte en 2015 : on note le recouvrement assez élevé de *Sanguisorba minor* qui est considérée comme une espèce appétente..

Brûlage Asco de 2015 (Tassineta)

CBNC - OEC - ONF

Vallée de la Tassineta, Asco (altitude 1150-1170 m)

04/05/2016

Avant brûlage	Après brûlage
	Recouvrement
	10%

Espèces de la strate arbustive basse

<i>Genista salzmannii</i> var. <i>salzmanii</i>	+
<i>Anthyllis hermanniae</i>	+
<i>Helichrysum italicum</i> (rejet)	1
<i>Pteridium aquilinum</i>	+

Espèces de la strate herbacée

Espèces potentiellement pastorales

<i>Brachypodium pinnatum</i>	+
<i>Sanguisorba minor</i>	2a
<i>Brachypodium retusum</i>	1
<i>Autres espèces</i>	
<i>Carlina corymbosa</i>	1
<i>Carex caryophylla</i>	+
<i>Ranunculus bulbosus</i>	1
<i>Plantago lanceolata</i>	1
<i>Scleranthus annuus</i>	+
<i>Geranium</i> sp.	+
<i>Brimeura fastigiata</i>	1
<i>Digitalis purpurea</i>	+
<i>Hypochaeris robertia</i>	+
<i>Taraxum</i> sp.	+
<i>Cruciata glabra</i>	2a
<i>Stachys corsica</i> ?	+
<i>Senecio</i> sp.	+
<i>Saponaria ocymoides</i>	+
<i>Ptilostemon casabonae</i>	+

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Pour la quiétude des mouflons, la DREAL pose la question de l'accès au secteur Tassinetta, Ondella par la vallée de Tartagine. Pas de données précises. Il semblerait que la fréquentation soit proche de nul. Par rapport au règlement de la réserve de chasse il apparaît qu'il faudrait être plus précis dans l'arrêté en mettant des dates au lieu de « période estivale ».

Fiches action n° 6 et 7 : gestion des populations de truites corses

Le travail est réalisé en lien avec le programme truite de Corse piloté par la Fédération de la pêche. Différentes études et suivis ont été mis en place dans les cours d'eau d'E Ventose et a Manica. De plus, un suivi de la signalisation (panneaux d'information et de signalisation) a été réalisé.

➤ *Fiches action n° 9 : aménagement du site à chiroptères du pont de Roggia*

L'objectif est de protéger et conserver les colonies de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées

Réalisations :

- Réunion technique ONF – GCC le 28 juillet 2015 sur site. Il a été préconisé la mise en place d'un grillage de protection sous le tablier du pont de Roggia.
- Chiffrage de la réalisation des travaux de mise en protection. Un devis du GCC a été obtenu et le montant est de 1 100€. En 2016, réunion avec le service route du CD 2B : autorisation des travaux et définition d'un mode opératoire pour leur mise en œuvre. Il reste à déterminer le maître d'ouvrage (CD2B ? Mairie ...). La DREAL est prête à financer à hauteur de 80%.

➤ *Fiche action n° 10 : adéquation Docob et autres documents de gestion de la vallée d'Ascu*

Le travail a été réalisé par l'ONF. Pas de remarques particulières pour ce qui est de l'adéquation entre le Docob et l'aménagement forestier.

➤

➤ *Fiche action n° 13 : gestion des pistes forestières*

L'estimation des travaux demandée dans la fiche action a été réalisée par l'ONF. Le coût total de remise en état de la piste de Valentinu est de 65 000€ HT.

➤ *Fiche action n° 21 : création d'aires protégées*

Le dossier de création d'une réserve naturelle de Corse n'a pas connu d'avancée en 2016. Il reste toujours d'actualité mais sa mise en œuvre n'est pas prévue à très court terme.

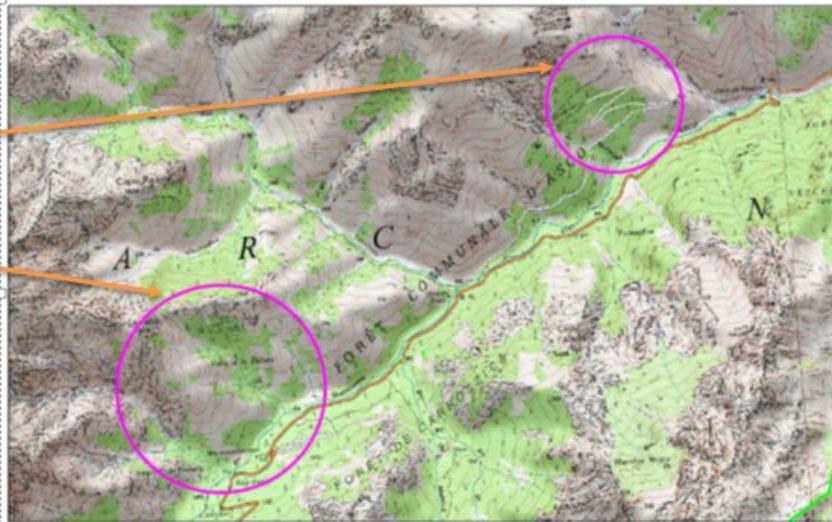
➤ *Perspectives 2017*

De nouvelles zones de travaux d'ouverture du milieu ont été déterminées suite à la réunion sur site organisée en décembre 2016 en présence de membres de l'ONCFS, DREAL, OEC et ONF. Ces travaux sont demandés par l'ONCFS et validés par le propriétaire (mairie d'Asco) et les partenaires

Ainsi, 2 zones ont été recensées, à savoir :

- les banquettes de plantations de Mutola
- le site de la Parata

L'objectif est de faciliter le déplacement des animaux dans des zones difficilement pénétrables (maquis, régénération naturelle dense de pin lariciu...)





PREFET DE LA HAUTE-CORSE

- Banquettes de plantation de Mutola

Les travaux envisagés consistent au dépressage, élagage et démaquisage d'une banquette sur 3.

Double vocation :

- auto résistance des peuplements (DFCI)
- amélioration des conditions de déplacements des animaux

- Secteur de la Parata

Perchis dense de pin laricio et pin maritime avec des réserves issus de régénération naturelle.

Il est préconisé d'ouvrir des couloirs de déplacements assez larges (5m minimum et espacés d'une douzaine de mètres).

Coûts estimatifs des travaux (données document d'aménagement) :

Numéro	Type travaux	Libellé	Surface	Fréquence	Coût annuel	Coût / ha	Coût total
S2_14	Travaux sylvicoles	Démaquisage/dépressage / désignation	11.7 ha	4	9 360 €	800 €	37 440 €
S2_15	Travaux sylvicoles	Démaquisage/dépressage / désignation	25 ha	2	55 000 €	2 200 €	110 000 €
S4_45	Travaux sylvicoles Auto résistance des peuplements	Ouverture de layons, parcelle 105	10 ha	4	22 000 €	2 200 €	88 000 €
S3_46	Travaux sylvicoles Auto résistance des peuplements	Démaquisage /dépressage/ désignation	6 ha	4	6 000 €	1 000 €	24 000 €

Il faut réfléchir à un montage financier pour ces travaux dont certains pourraient être mis en œuvre en 2017. L'ONF se charge d'étudier les possibilités de financement même hors animation Natura 2000.

La DREAL pense lancer un appel d'offre pour la période 2017-2019 dès mars 2017.

M. le sous-préfet lève la séance à 12 h45



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

ADRESSE POSTALE : 29 COURS PAOLI 20250 CORTE

Standard : 04.95.45.21.30 – Télécopie : 04.95.61.01.02 – Mel : sous-prefecture-decorte@haute-corse.pref.gouv.fr



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

LISTE DES DESTINATAIRES

- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Haute-Corse
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse du Sud
- Monsieur le président du conseil exécutif de Corse
- Monsieur le président du conseil général de la Haute-Corse
- Monsieur le président du conseil général de la Corse du Sud
- Monsieur le président du parc naturel régional de la Corse
- Monsieur le président du SIVOM du Niolu
- Monsieur le président de la communauté de communes du bassin de vie d'Ile Rousse
- Monsieur le président du SIVU pour l'étude d'un plan de développement de la vallée d'Asco et Caccia
- Monsieur le maire d'Albertacce
- Monsieur le maire d'Asco
- Monsieur le maire de Calenzana
- Madame le maire de Corscia
- Monsieur le maire d'Evisa
- Monsieur le directeur de l'office de l'environnement de la Corse
- Monsieur le directeur de l'agence du tourisme de la Corse
- Monsieur le directeur de l'office du développement agricole et rural de la Corse
- Monsieur le directeur régional de l'office national des forêts
- Monsieur le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- Monsieur le délégué de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Monsieur le président du centre régional des propriétaires forestiers de Corse
- Monsieur le président de l'association des communes forestières de Haute-Corse
- Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Corse du Sud
- Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Corse du Sud
- Monsieur le président de la fédération de la Corse pour le pêche et la protection du milieu aquatique
- Monsieur le président du conservatoire régional des sites de Corse/AAPNRC
- Madame Laetitia HUGOT, responsable du conservatoire botanique de Corse